

Le verbe mélodieux des Barasana (groupe TUKANO du Vaupés)*

Elsa GOMEZ-IMBERT
C.N.R.S.

1. Introduction

1.1. Les gens et les langues

Les langues de la branche orientale de la famille TUKANO sont réputées être des langues à tons et accent. Dans les descriptions phonologiques publiées à ce jour, cependant, les caractéristiques du ton et de l'accent ne sont pas clairement mises à jour. Le genre sommaire et uniforme de ces descriptions, coulées dans un

* Ce texte représente une première ébauche descriptive d'un système tonal d'une extrême complexité, qui fut analysé par la suite dans le cadre de la théorie phonologique non-linéaire. Le lecteur peut se référer aux publications suivantes :

- Gomez-Imbert E., 1999, Variations tonales sur fond d'exogamie linguistique, *Cahiers de Grammaire* 24, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail, p.67-93
- Gomez-Imbert E., 2000, Como si tú y el agua fuesen una misma persona gramatical, in H. van der Voort & S. van de Kerke (eds), *Essays in the indigenous languages of lowland South America. Contributions to the 49th International Congress of Americanists Quito 1997*, Leiden : Université de Leiden, CNWS, p.129-148
- Gomez-Imbert E., 2001, More on the tone versus pitch accent typology: evidence from Barasana and other Eastern Tukanoan languages, in S. Kaji (ed.), *Cross-linguistic studies of tonal phenomena: Tonogenesis, Japanese accentology and other topics*, Tokyo : Tokyo University of Foreign Studies, p.369-412
- Gomez-Imbert E. & Kenstowicz M., 2000, Barasana tone and accent, *International Journal of American Linguistics* 66 (4), p.419-463.

même moule, pourrait faire croire d'ailleurs que ces langues sont semblables sur ce point.¹ Or, on trouve des systèmes tonals typologiquement différents dans deux langues qui se côtoient et qui partagent à tous les niveaux un nombre important de traits : même système vocalique, système consonantique différent seulement en deux points, nasalité morphémique, mêmes règles morphophonologiques, mêmes catégories sémantico-grammaticales, nombreux cognats lexicaux².

Ces deux langues sont connues sous les noms de tatuyo et barasana. Une quinzaine de langues compose le complexe linguistique appelé "TUKANO oriental" dont elles font partie, qui se trouve localisé dans la région du Vaupés - nord-ouest amazonien - en Colombie et au Brésil.³ Les groupes TUKANO orientaux sont connus par leur pratique de l'exogamie linguistique, système d'alliance suivant lequel l'identité - i.e. la filiation patrilinéaire de chaque individu - se manifeste au moyen de l'usage exclusif de la langue paternelle. Les règles d'exogamie interdisent d'épouser quelqu'un ayant la même filiation patrilinéaire, c'est-à-dire appartenant à la même communauté linguistique.⁴ Les Tatuyo et Barasana sont deux petits groupes alliés de quelques trois cents et cinq cents individus respectivement, vivant principalement sur la rivière Piraparana et ses affluents, dans le Vaupés colombien. On retiendra qu'un tel système d'alliance met ces langues en situation de contact permanent⁵.

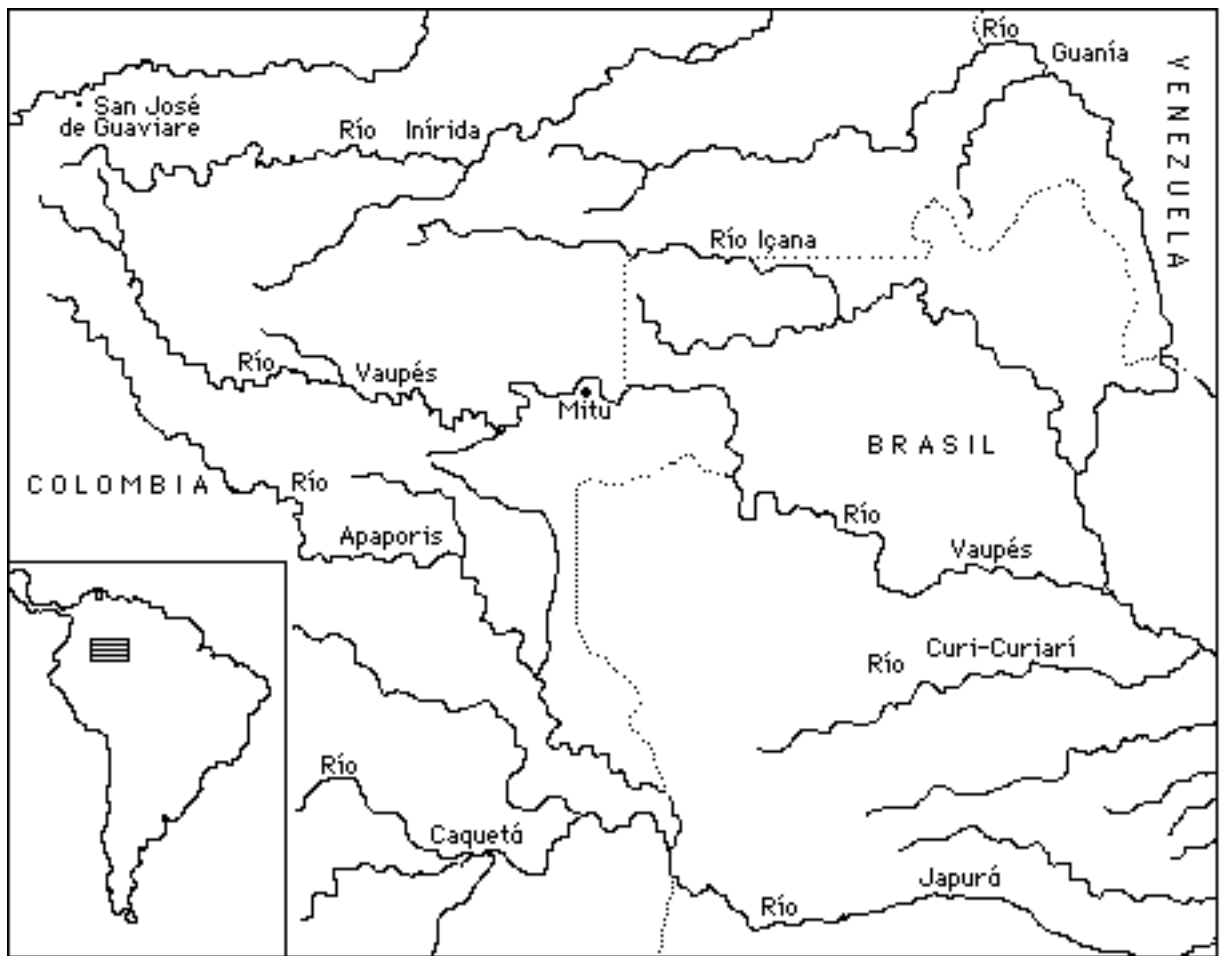
¹ Nous nous référons aux descriptions des missionnaires-linguistes du SIL (Summer Institute of Linguistics), dont les membres ont séjourné auprès de tous les groupes de la région. On pourra feuilleter leur série de publications sur les systèmes phonologiques des langues colombiennes (voir la série SFIC dans bibliographie) pour s'en convaincre; en particulier le volume III, qui contient des ébauches phonologiques de six langues TUKANO orientales: kubeo, desano, tuyuka, tatuyo, bará et barasana (ces deux dernières ont été rebaptisées arbitrairement par eux "barasano del norte" et "barasano del sur").

² Pour des détails sur ces ressemblances, cf.: E. Gómez-Imbert & S. Hugh-Jones *Introducción a las lenguas del Piraparaná*, in González de Pérez M.S. & Rodríguez de Montes M.L. (dir.), 2000 *Lenguas indígenas de Colombia. Una visión descriptiva*, Instituto Caro & Cuervo, Bogotá, p.321-356.

³ Elles sont appelées : bara, barasana, desano, karapana, kubeo, makuna, piratapuyo, pisamira, siriano, taiwano, tanimuka-retuama, tatuyo, tukano, tuyuka, wanano, yuruti.

⁴ La filiation commande donc l'usage exclusif de la langue paternelle, au détriment de la langue maternelle, bien que celle-ci soit naturellement apprise avant celle du père. Dans la vie quotidienne, une femme communique avec son mari et ses enfants en employant sa propre langue, alors que le père et les enfants utilisent la langue qui est l'expression de leur identité.

⁵ Les données que nous présentons ont été recueillies en novembre 1987 à San Miguel, sur le Piraparana, avec différents membres de la famille du chef du village.



Notre travail sur les langues TUKANO a commencé par l'étude du tatuyo, que nous avons analysé comme une langue tonale.⁶ Par la suite, nous avons abordé le barasana, croyant que nous aurions affaire au même type de système. Mais la difficulté à transposer les principes du système tonal d'une langue à l'autre nous a vite fait comprendre que nous étions sur un terrain typologiquement distant du précédent.⁷ Bien qu'il s'agisse d'une recherche en cours, il nous semble intéressant, dans la perspective d'une typologie des langues amazoniennes, de faire une première ébauche du système prosodique du barasana.⁸ A notre connaissance, ce type de système n'a été signalé à ce jour pour aucune langue indienne d'Amérique du Sud.

1.2. Ton ou accent tonal

On connaît peu de chose sur la prosodie des langues TUKANO orientales. Phonétiquement, un trait commun à l'ensemble est l'existence à la fois de niveaux de hauteur et d'intensité. Mais, phonologiquement, au moins trois types de systèmes sont repérables. Celui du Bar. nous semble pour l'instant le plus intéressant.⁹

La seule publication sur la phonologie Bar. dont on dispose décrit ainsi le système prosodique: "Les traits principaux de la phonologie sont [...] (2) la co-occurrence simultanée de ton haut et accent.[...] Le mot phonologique, à accent phonémique sur la syllabe, comprend entre une et six syllabes [...] La syllabe phonologique se compose d'un noyau vocalique avec ou sans marge consonantique, et qui peut éventuellement avoir lieu avec un phonème de ton-

⁶ Il s'agit d'une langue à deux niveaux phonologiques: haut et bas. Les lexèmes et un bon nombre de grammèmes ont un ton propre. La plupart des lexèmes étant disyllabiques, les oppositions jouent principalement dans ce cadre-là, avec quelques restrictions: il y a des oppositions des quatre contours possibles dans les noms, alors que dans les verbes le contour *BB n'existe pas. On a relevé des processus de faille tonale, assimilation, polarisation. Voir: E. Gómez-Imbert (1980) et (1982).

⁷ Un de mes amis barasana m'a d'ailleurs expliqué que j'avais les mêmes problèmes que les Tatuyo en essayant de parler sa langue.

⁸ Dorénavant, nous abrégons les noms des groupes en Tat. et Bar.

⁹ En dehors des gens du SIL, peu de linguistes ont travaillé dans la région. L'un d'eux, J. Kaye, décrivait dans son premier travail sur le desano trois niveaux d'accent: haut, bas et neutre, tout en précisant: "Very little is known about the function of the accent in Desano. Only one minimal pair involving accent has been found." (1965): 20-21. Plus récemment, M. Miller du SIL traite du problème en une phrase lapidaire, parlant de deux niveaux phonémiques - haut et bas - et d'un accent qui coïncide avec le ton haut (SFIC III (1976):110).

accent, // indiquant le ton-accent haut.[...] Le ton et l'accent coïncident toujours et il peut y avoir plus d'un ton haut accentué dans chaque mot phonologique."¹⁰

Les trois niveaux phonétiques de hauteur enregistrés en Tat. et Bar. - haut, moyen et bas - se réduisent par des règles d'allophonie à une opposition binaire Haut ≠ Bas, qui nous servira de base dans cette présentation (dorénavant H≠B). Le niveau H est accompagné d'intensité sous certaines conditions, en particulier lorsqu'il s'agit du premier ton H du mot.¹¹ Hauteur et intensité sont donc présentes au niveau phonétique.

Mais malgré cette présence au niveau phonétique, nous situons d'emblée le problème du Bar. hors du domaine de l'accent d'intensité, car nous verrons que ses caractéristiques impliquent non seulement la définition de propriétés phonologiques associées aux unités lexicales, mais également la sélection de contours tonals à associer à des constructions syntaxiques en fonction de leur structure sémantico-syntaxique. De plus, c'est en travaillant avec les niveaux H et B que le système devient intelligible. Dans cette première approche nous nous attacherons surtout à relever ce qui nous semble pertinent dans la compréhension et la mise en ordre de la conjugaison en Bar. S'agissant d'une langue sans un précédent descriptif détaillé en la matière, ce premier pas n'est pas dénué d'intérêt.

Les caractéristiques que nous avons observées pour l'instant dans nos données pourraient être interprétées soit comme un système "tonal restreint", soit comme un système à "accent tonal". La définition des critères permettant une caractérisation en ces termes est une question complexe, qui semble le

¹⁰ Voici le texte original: "Los rasgos principales de la fonología son [...] (2) la ocurrencia simultánea de tono alto y acento.[...] La palabra fonológica, con tono fonémico en la sílaba, consta de una a seis sílabas[...] La sílaba fonológica [...] consta de un núcleo vocálico con un margen consonántico o sin él, y que puede posiblemente ocurrir con un fonema de tono-acento, // marcando tono-acento alto.[...] El tono y el acento siempre coinciden y puede haber más de un tono alto acentuado en cada palabra fonológica." SFIC III:96, 101.

¹¹ La présence de l'intensité demande une vérification expérimentale car, souvent, la gémination des consonnes occlusives dans certains contextes, ainsi que l'insertion d'une occlusion glottale prothétique à certaines frontières de mot, donnent une impression d'intensité. Il semble par ailleurs qu'un niveau H phonologique abaissé conserve son intensité: en Tat. sous faille tonale par exemple, en Bar. lorsqu'un élément lexical se trouve en position non-initiale de mot soumis à un schème tonal imposé par un autre lexème se trouvant à l'initiale.

devenir davantage au fur et à mesure que l'on raffine et les outils théoriques et la qualité de l'observation des données.¹² On est ainsi dans un terrain où se trouvent imbriqués à des degrés divers des traits tantôt de type tonal, tantôt accentuel.¹³

Notre exposé se déroulera dans l'ordre suivant: nous ferons d'abord une esquisse morphosyntaxique des constructions de base, nécessaire à la compréhension de notre interprétation (2); nous examinerons ensuite les propriétés tonales-accentuelles (dorénavant TA) de ces constructions en les mettant en relation avec leur sémantisme (3); enfin, nous dresserons un bilan et des perspectives de recherche (4).¹⁴

¹² On peut s'en rendre compte en parcourant un volume récent sur ce thème édité par Van der Hulst & Smith (1988).

¹³ Il nous a fallu regarder du côté de certaines langues africaines pour trouver des traits semblables à ceux du Bar. Dans plusieurs présentations du volume édité par Van der Hulst et Smith (1988) on retrouve des traits comparables à ceux que nous décrivons.

¹⁴ Une présentation sommaire des caractéristiques phonologiques du Bar. aidera à mieux suivre les exemples. Les traits principaux en sont:

(a) structure syllabique (C)V; il y a de nombreuses séquences vocaliques; seulement des syllabes ouvertes; il n'y a pas de séquences consonantiques

(b) système vocalique de six unités:

i	ĩ	u
e	a	o

(c) système consonantique réduit; /p/ est une consonne peu fréquente, qui diachroniquement a évolué vers /h/, et ne se conserve que dans des idéophones et des emprunts:

sourdes obstruantes	*p	t	s	k	h
sonores obstruantes	b	d	y [j]	g	
(sonores) approximantes	w	r			

(d) nasalité prosodique propre du morphème; elle engendre des allophones nasals des segments sonores dans un morphème nasal, ou nasalisé par assimilation:

- des voyelles:	/i/	/ĩ/	/u/	/e/	/a/	/o/
	\	\	\	\	\	\
	[ĩ]	[ĩ̃]	[ũ]	[ẽ]	[ã]	[õ]

- des consonnes:	/	b	w	d	r	y	g	/
		[m	ĩw	n	ĩr	j	ŋ]

Les segments sourds ne sont pas modifiés par la nasalité.

2. Le cadre morphosyntaxique

Il existe en Bar. deux classes de lexèmes: nominaux et verbaux. Dans le cadre de l'énoncé, ils constituent les noyaux des syntagmes nominaux et verbaux respectivement. Les constructions nominale et verbale obéissent à des schèmes TA différents bien qu'ils partagent certaines caractéristiques. Nous restreindrons nos observations au mot verbal, apparemment plus complexe.

Le syntagme verbal est l'élément central de l'énoncé; dans l'organisation syntaxique, il occupe de façon préférentielle le centre de l'énoncé, entouré par les syntagmes nominaux qui expriment les actants et circonstants du procès, dans l'ordre OVS. Tout énoncé comporte un syntagme verbal. Les traits présentés dans ce qui suit sont ceux du verbe principal.

Le mot verbal est constitué par un noyau lexical ou base, suivi d'un certain nombre de marques modales, aspectuelles et personnelles (M.A.P.). Il s'agit d'une construction à suffixation uniquement, sans préfixation. Pour notre propos, il est intéressant de souligner que c'est toujours par un lexème que s'ouvre la construction, car ce sont les propriétés TA de celui-ci qui se manifesteront sur les premières syllabes et qui sélectionneront le schème TA de la construction.

La base lexicale peut être simple, un seul lexème, ou complexe. Dans la base complexe plusieurs lexèmes s'agencent dans une relation de verbe nucléaire à verbe(s) satellite(s), qui joue(nt) le rôle de semi-auxiliaire(s), exprimant un certain nombre de déterminations modales, aspectuelles, spatiales et adverbiales du procès. On peut trouver jusqu'à quatre radicaux assemblés de la sorte, avec toujours le verbe nucléaire en tête.¹⁵ Lorsque la base est complexe, seules les propriétés TA du premier lexème servent de repère aux règles, les propriétés TA des lexèmes qui suivent étant effacées.¹⁶ On examinera seulement des constructions ayant une base simple, soit un seul radical suivi de grammèmes :

#lexème verbal + suffixe(s) M.A.P.#

¹⁵ Ces constructions ont été présentées dans E. Gómez-Imbert (1988).

¹⁶ Un nom peut également s'intégrer à la première place, par un procédé d'incorporation nominale qui opère l'indéfinition de l'objet grammatical, occupant alors la première place à l'amont; cette intégration est marquée par la dominance des propriétés TA du nom sur la construction verbale.

Les catégories manifestées dans les constructions sont donc personnelle, modales et aspectuelles. Du point de vue morphologique, bien que le Bar. soit une langue de type agglutinant où on segmente facilement les morphèmes, il n'est pas toujours aisé de leur associer un signifié stable tout au long de la conjugaison. Par exemple, le sens d'une forme étiquetée "évidence + acquis + accompli + indice de classe" ne correspond pas à la somme de quatre suffixes extraits de quatre paradigmes segmentaux: il y aura dans ce cas deux suffixes et un schème TA. Il arrive que dans un paradigme l'un des composants n'ait pas de marque morphologique, qu'il y ait un amalgame de deux morphèmes, ou encore qu'une valeur donnée soit obtenue par la combinaison de deux morphèmes dont le sémantisme isolé ne permet pas de prévoir la valeur finale. Davantage encore, nous montrerons que l'une des oppositions qui sous-tendent le système verbal s'exprime par des schèmes TA. De ce fait, les constructions que nous examinons n'auront pas de traduction morphème à morphème bien que leurs composants soient segmentés, mais seront identifiées par leur sémantisme global.

2.1. La personne

Segmentalement, un mot verbal est au moins formé d'un lexème et d'un suffixe. Certains de ces suffixes sont sensibles à la catégorie de la **personne**, d'autres sont insensibles. Nous présentons d'abord ceux qui manifestent cette catégorie.

La catégorie de la **personne** établit un système d'accord marqué sur la désinence, renvoyant à la classe nominale de l'entité-référent du sujet de l'énoncé. Elle se fonde sur une opposition entre personne \neq non-personne¹⁷: lorsque le sujet relève de la personne (première et deuxième traditionnelles) on a une marque unique, alors que s'il relève de la non-personne (la traditionnelle troisième), l'indice variera en fonction de la classe nominale du sujet. Les classes nominales marquées sur le verbe sont :

- (i) CL 1 ou classe des animés pluriels
- (ii) CL 11 ou classe des animés singuliers masculins
- (iii) CL 12 ou classe des animés singuliers féminins
- (iv) CL 2 ou classe des inanimés

¹⁷ Au sens benvenistien.

Voici les paradigmes rencontrés :

(1)	a. paradigme x	b. paradigme y	c. paradigme z
<u>personne</u> :			
"je/nous/tu/vous"	{-bɪ, -hɪ}	-ha	-hɪ
<u>non-personne</u> :			
(i) "CL 1 : ils (animés)"	- ~ba ¹⁸	--ba	--ba
(ii) "CL 11 : il (animé)"	- ~bi	--bi	--bi
(iii) "CL 12 : elle (animé)"	--bo	--bo	--bo
(iv) "CL 2 : il/ils (inanimé)"	{-bɪ, -hɪ} ¹⁹	-ha	-hɪ

Il y a lieu de se demander s'il faut en faire des paradigmes distincts, compte tenu du peu de différence existant d'un paradigme à l'autre. La comparaison avec les paradigmes équivalents dans une langue comme le Tat. indique que, suite à des évolutions phonologiques convergentes de la série des consonnes labiales, ces morphèmes ont abouti à l'homophonie que l'on constate aujourd'hui.²⁰ Il semblerait qu'au cours de cette évolution le contour prosodique et la combinatoire morphématique prennent le relais dans l'expression des valeurs aspectuelles de ces paradigmes. Malgré ce faible écart, **x** peut être associé de façon univoque à la valeur d'"accompli", alors que **y** est le paradigme non-marqué qui apparaît ailleurs et qui correspondrait à l'"inaccompli", **z** n'apparaissant que dans la construction de "non-visible (inaccompli)".

Dans certaines constructions (futur, virtuel) il y a co-occurrence des marques d'accord de ces suffixes et des classificateurs correspondant aux quatre classes nominales; dans ces cas, l'accord se fait et pour la personne et pour la non-personne:

¹⁸ ~ représente la nasalité du morphème.

¹⁹ Il s'agit d'allomorphes, la forme de base étant -bɪ. Bien que la marque de "personne" et celle d'"inanimé" soient segmentalement homophones, nous les analysons comme des morphèmes différents, contrairement à ce que fait le SIL (voir par exemple D. Weber "Concordancia de sujeto en barasano". Communication présentée au 45^o Congrès des Américanistes, Bogota, 1985 (ms.); nous avons pour cela des arguments de co-occurrence, ainsi que prosodiques.

²⁰ En Tat. les trois consonnes labiales /w, p, b/ différencient ces paradigmes.

(2)

- a. personne : **baá-gó**-ha yíí "moi (femme) je mangerais"-go- "cl. 12: animé féminin"
b. non-personne : **baá-gó-~bo** ~sóo "elle mangerait"
c. personne : **baá-~rá**-ha ~bádí "nous-tous mangerions"-~ra-"cl. 1: animés"
d. non-personne : **baá-~rá-~ba** ~ída "ils mangeraient"

Cette caractéristique morphologique de l'accord a un corrélat sémantique: elle correspond à une différence d'attitude du sujet énonciateur face au destinataire et à son propos. Les constructions à désinence sensible à la catégorie de la **personne** sont de type assertif (positives et négatives), celles à désinence invariable sont de type conatif (interrogatives et injonctives²¹).

Toutes les constructions assertives se terminent par un de ces paradigmes, exceptée celle que nous appelons "rapporté", qui aurait eu anciennement une désinence invariable, mais qui serait en train d'intégrer des marques CL au verbe, comme pour se conformer à la norme que nous avons signalée plus haut.²²

Parmi les suffixes qui demeurent invariables parce qu'ils ne manifestent pas la **personne** figurent ceux qui marquent l'interrogation (**-ti**, **-ri**) et les diverses formes injonctives (impératif **-ya**, permissif **-ba**, exhortatif **-to**).

Les suffixes présentés dans cette section ont un caractère obligatoire et ferment la construction: nous les appelons "désinentiels". Les autres suffixes verbaux se placeront en amont, près de la base.

2.2. Mode et aspect

La trame du système verbal semble tissée sur trois notions de base:

- (i) une notion modale: la modalité épistémique
- (ii) une notion modo-aspectuelle qui réfère au caractère "acquis" ≠ "non-acquis" du procès

²¹ Impératives, permissives, exhortatives, optatives, de mise en garde.

²² Certains informateurs assurent que la forme correcte est invariable: *yu-hu* (que nous adoptons dans nos exemples *infra*); mais au moins pour la CL 1 on entend couramment une forme où le classificateur correspondant a été suffixé: *-yu-ha-~ra*, et même, chez certains locuteurs, une forme qui soude le pronom de CL 11 "il" (dont la place est après le verbe) à la construction verbale: #...-yu-hu#~ii# > /...yu~hii/

(iii) une notion aspectuelle qui réfère au caractère achevé ou inachevé du procès

(i) La **modalité épistémique** témoigne de la relation cognitive de l'énonciateur à son propos. La relation cognitive précise le moyen de connaissance qui lie l'énonciateur à son propos. La langue distingue entre connaissance directe et indirecte, suivant qu'elle est acquise par expérience directe ou non. La connaissance directe est celle appréhendée par une relation sensorielle ou intellectuelle immédiate et directe, alors que dans la connaissance indirecte la relation est médiatisée, soit par les traces visuelles, soit par les traces auditives que l'événement ou l'état de choses référents du propos ont pu laisser. Le mode marqué est celui de la connaissance indirecte (morphème **-yu-**), le non-marqué étant celui de la connaissance directe "évidente". Lorsque l'on pose l'existence de l'événement par une opération d'"inférence", on le fait en partant des indices, des traces visuelles qu'il a pu laisser (on suffixe à **-yu-** le paradigme **y**); lorsqu'on pose son existence en se basant sur le ouï-dire, c'est-à-dire par des moyens auditifs et indirects, on choisit la forme du "rapporté" (**-yu-** sera suivi de **-hu**). Une connaissance directe peut être totale ou partielle; partielle s'il y a appréhension directe, mais sans qu'il y ait observation, c'est-à-dire "non-visible" (une forme **-ro-** précèdera le paradigme **z**).²³ Enfin, la connaissance directe et pleine, "évidente", est celle non-marquée, générique. N'étant pas marquée, il est difficile parfois de décider si, parmi les constructions ayant pour désinence le paradigme **y**, d'inaccompli, il y en a que l'on pourrait postuler tout simplement hors modalité.²⁴

Cette modalité manifeste donc la subjectivité de l'énonciateur dans sa relation au propos, ainsi que dans la relation établie entre énonciateur et destinataire lors de l'acte de communication. La modalité cognitive que l'énonciateur propose au destinataire en énonçant quelque chose présuppose le partage d'un certain nombre de coordonnées culturelles, sémantiques et

²³Cette "observabilité" est, bien sûr, codifiée culturellement.

²⁴ En Tat., langue qui partage cette catégorie modale mais en l'exprimant de façon plus élaborée à nos yeux, un cinquième élément de ce paradigme indique une connaissance directe mais distante dans l'espace ou dans le temps; en Bar. cette forme n'est pas grammaticalisée, mais s'exprime par le lexème verbal **ruyú-** "apparaître", intégré dans une base complexe en fonction de semi-auxiliaire; de ce fait, nous l'excluons de ce paradigme. L'organisation de ce système correspond assez bien à la hiérarchisation postulée par Givón (1982) pour ce qui est des sens impliqués (vision > ouïe ...), du type d'expérience (sens > inférence) et de la distance (proche > distant).

pragmatiques; l'énonciateur exprime également une estimation de la connaissance qu'il attribue au destinataire.²⁵

(ii) Une notion modo-aspectuelle distingue l'**acquis** du **non-acquis**. Elle est basée sur l'appréciation de l'énonciateur quant au degré de stabilité atteint par le procès: s'il considère qu'il n'y aura plus de changement dans l'événement ou l'état et que ses effets ne persistent plus au moment de l'énonciation, il le considère "acquis"; dans le cas contraire, ce sera du "non-acquis".²⁶ Cette opposition joue seulement avec les modalités d'évidence et d'inférence. Nous verrons que l'acquis est le terme marqué de ce couple.

(iii) La catégorie aspectuelle que nous désignons par **accompli** ≠ **inaccompli**, réfère au caractère achevé ou inachevé de l'événement; elle prend comme repère sa borne terminale: à l'accompli, il y a déjà eu franchissement de la borne finale, alors qu'à l'inaccompli elle demeure ouverte (paradigmes dans (1) supra). "Accompli" est le terme marqué de cette opposition, qui ne joue qu'en combinaison avec la modalité d'évidence; le reste de la conjugaison semble se situer du côté du terme non-marqué, l'inaccompli, futur et virtuel inclus.

Nous considérons que les mots verbaux exprimant les catégories minimales qui précèdent sont des constructions de base, dans le sens où elles manifestent les catégories fondamentales du verbe minimalement présentes dans une forme assertive. Nous parcourons dans cette présentation la structure TA de ces mots, en la contrastant dans notre démonstration à celle des constructions minimales impératives, permissives, exhortatives et de mise en garde.²⁷

3. Caractéristiques TA

Le domaine d'application d'un contour TA est défini syntaxiquement. Dans le syntagme nominal ce domaine comprend le nom et certains de ses déterminants qui sont des mots séparés, alors que dans le verbe le domaine est délimité par les frontières de mot.

²⁵ Ce point est particulièrement clair lors du choix de la modalité dans un énoncé interrogatif, où l'énonciateur se livre à un calcul de la connaissance du destinataire.

²⁶ Sa codification linguistique prévoit normalement un laps d'attente de quelques cinq jours après l'événement, pour passer du non-acquis à l'acquis.

²⁷ Seul sont examinées les constructions synthétiques, car leurs schèmes TA sont valables également pour les constructions analytiques (à auxiliaire et auxilié).

Le système TA a une fonction distinctive, puisque l'on oppose des paires comme les suivantes :²⁸

(3) a.	b.	c.	d.
HH - h	BH - b	BH - h	HB - b ²⁹
bá á-ré	ba á-re	su á-ré	sú a-re
"nager"	"manger"	"tresser" ³⁰	"couper" ³¹

Les traits saillants de ce système dont l'analyse devra rendre compte sont:

(I) on observe, en parcourant la flexion aussi bien nominale que verbale, que le contour TA d'un lexème donné peut varier suivant le contexte grammatical :

(4) Nom : a. ~ bádáhí	b. yí ~ bádáhí	c. ~sóo ~ bádahí	
"époux"	"mon époux"	"son époux"	
Verbe : d. bá á-bí	e. bá a-~bí	f. ba á-bí	g. ba á-~bí ³²
"j'ai/tu as nagé"	"il a nagé"	"j'ai/tu as mangé"	il a mangé"

(II) on observe également que les niveaux T ne sont pas la manifestation directe des propriétés phonologiques des grammèmes qui leur servent de support. Les mots dans (3), à structure semblable, outre qu'ils illustrent la fonction distinctive TA, posent un des problèmes majeurs que nous aurons à résoudre, à savoir celui de rendre compte des variations de hauteur dépendant apparemment des lexèmes mais se manifestant avec les suffixes. Tel est le cas (3) du suffixe d'infinitif **-re**, qui sera tantôt H tantôt B.

(III) on observe que certains signifiés sont exprimés au moyen de schèmes T, sans qu'il soit possible d'établir une relation stable entre un signifiant T donné et un signifié. Ainsi, l'opposition modo-aspectuelle acquis ≠ non-acquis

²⁸ Dans la présentation des exemples nous adoptons les conventions suivantes: les lexèmes apparaissent en caractères gras, leur schème TA en majuscules; seul le ton haut est noté // sur la voyelle, le bas ne portant pas de marque.

²⁹ On ne trouve pas les contours *HH-b, *HB-h.

³⁰ De la vannerie, par exemple.

³¹ Un objet multiple: cheveux, cueillir des feuilles de coca, etc...

³² Construction d'accompli non-acquis à modalité cognitive d'évidence.

dans la construction à modalité d'inférence, s'exprime par des variations T sur une même séquence segmentale:³³

(5)	"non-acquis"		"acquis"			
a.	báá -ré:	bá a -yu-~bi	HB-b-b	bá á -yú-~bi	HH-h-b	"il a nagé"
b.	baá -re:	ba á -yú-~bi	BH-h-b	ba á -yu-~bi	BH-b-b	"il a mangé"
c.	suá -ré:	su á -yu-~bi	BH-b-b	su á -yú-~bi	BH-h-b	"il a tressé"
b.	súa -re:	sú á -yú-~bi	HH-h-b	sú a -yu-~bi	HB-b-b	"il a coupé"

(IV) de façon globale - et en net contraste avec le Tat. - il y a en Bar. des contraintes générales qui affectent le niveau bas:

- tout mot doit contenir au moins une syllabe H; comme corollaire, il n'existe pas de mot à tons bas uniquement *#BBBB#

- un mot peut commencer par une syllabe H ou B; s'il commence par une syllabe #B la deuxième est nécessairement H; autrement dit, la séquence *#BB... # en début de mot n'existe pas dans la langue:

#HH... #BH...
 #HB... *#BB...

C'est donc une langue où tout mot doit avoir au moins une syllabe proéminente haute.

3.1. Propriétés TA des lexèmes

En termes de structure segmentale, la majorité des lexèmes verbaux sont disyllabiques, quelques uns trisyllabiques; deux monosyllabes seulement ont été trouvés à l'heure actuelle. Leur structure est la suivante:

(6)a.	SYL 1	b.	SYL 1	SYL 2	c.	SYL 1	SYL 2	SYL 3
Monosyl.:	C1V1	Disyl.:	(C1)V1	(C2)V2	Trisyl.:	(C1)V1	(C2)V2	V3
"dire/faire"	yí -ré	"vomir"	~ bíyó -ré	"fabriquer"	~ kedóó -ré ³⁴			
"exister"	~ yá -re ³⁵	"viser"	~ yúu -re	"tordre"	~ waía -ré			

³³ Des cas comparables à celui-ci n'ont pas encore été trouvés du côté du nom. Les gloses des exemples seraient plutôt: "J'infère qu'il a nagé" etc...

³⁴ Verbe dérivé de ~**kedá**-o "être bon-causatif" > "rendre bon".

Le parcours de la conjugaison montre deux sortes de lexèmes verbaux: 1) ceux qui se manifestent sous deux contours HH et HB; 2) ceux qui sont toujours BH (voir (5) *supra*). Cette constante - et ceci est valable pour tous les lexèmes de la langue - indique qu'il y a une SYL, et une seule par lexème, marquée par une propriété TA. Cette propriété peut être interprétée, soit comme tonale dans le cadre d'un système restreint - il n'y aurait que deux mélodies majeures possibles - soit comme un système d'accent tonal. Nous travaillons dans ce deuxième cadre qui nous permet pour l'instant une meilleure compréhension des données.³⁶ Nous postulons que chaque lexème a une SYL - la première ou la deuxième - marquée par une propriété que nous appelons "accent tonal" (A). Suivant la place de A, les lexèmes verbaux conformeront deux classes:

1 = classe à accent sur la première syllabe

2 = classe à accent sur la deuxième syllabe

Dans le mot verbal, les deux premières SYL montrent la caractéristique A du premier lexème de la construction: si la première SYL porte un ton H le lexème est de classe **1** (#H...#); si le premier ton H se trouve sur la deuxième SYL il est de classe **2** (#BH...#); la troisième SYL des lexèmes trisyllabiques n'entre pas en ligne de compte, les règles ont comme repère les deux premières SYL du lexème.³⁷ L'élément A n'est cependant pas suffisant pour pouvoir dériver les contours TA dans la conjugaison d'un verbe; il faut connaître pour chaque lexème la classe de conjugaison où il est inclus.

3.2. Groupes de conjugaison

En effet, à la propriété A du lexème doit être associée l'appartenance à un des deux groupes de conjugaison - que l'on identifiera par les lettres **a** et **b** - afin de pouvoir dériver le schème TA approprié d'un mot, compte tenu de sa structure morphosyntaxique. Dans les formes en (3) on a obtenu, en croisant les

³⁵ Cependant, dans bon nombre de formes flexionnelles il y a un redoublement de la voyelle du radical, qui devient donc disyllabique; mais ils diffèrent des radicaux CVV à voyelles identiques qui ne sont jamais réduits à une syllabe; il est vrai que le verbe "exister" (de même que "faire", "aller" et "venir") est irrégulier dans plusieurs langues voisines. Il se comporte comme un verbe accentué sur la première syllabe.

³⁶ La lecture des travaux de R. Furere et A. Riailand sur le kinyarwanda nous a orientée dans cette voie; nous y trouvons des traits qui nous rappellent le Bar.

³⁷ On serait tenté, étant donnée la structure SYL des trisyllabes, d'analyser la séquence V2 V3 comme une syllabe; cependant, la structure C3 V3 de la 3^e SYL des trisyllabes nominaux nous interdit cette analyse.

propriétés A des lexèmes avec leur appartenance à un groupe de conjugaison, quatre contours tonals (T) pour une même construction, celle d'infinitif:

(3) Rappel:	groupe a	groupe b
1a: sú a-re	HB-b "couper"	1b: bá á-ré HH-h "nager"
2a: ba á-re	BH-b "manger"	2b: su á-ré BH-h "tresser "

Les deux éléments précédents fournis par le lexique permettent donc de se situer dans le bon groupe de conjugaison. Un groupe de conjugaison est défini par les schèmes T qui lui sont propres, dont la sélection lors de la conjugaison fait intervenir plusieurs paramètres.

3.2.a. Les schèmes tonals

Chaque groupe de conjugaison a développé deux schèmes T. L'appartenance du lexème au groupe **a** ou **b** détermine le choix du schème à associer à une construction syntaxique donnée. Afin de rendre intelligible cette organisation, nous utiliserons les notions de "accent tonal", "plateau mélodique" et "point d'ancrage", ainsi:

- **l'accent tonal** (représenté par * écrit au dessus) détermine la première syllabe à ton H de la construction - première ou deuxième - suivant qu'il s'agisse de la classe **1** ou **2**;

- **le point d'ancrage** (marqué par ' écrit au dessus) est un repère défini conjointement par le groupe du lexème, par des paramètres sémantiques et par la longueur du mot; il se situe à droite de l'accent; dans chaque groupe de conjugaison il existe un schème avec point d'ancrage, un autre sans point d'ancrage;

- **le plateau mélodique** (marqué par un trait continu au dessus) est une projection vers la droite de l'accent tonal jusqu'au point d'ancrage, dans le schème qui en comporte un: il s'agit donc d'une séquence de tons H; sans point d'ancrage il n'y aura pas de plateau mélodique; il s'ensuit de ce qui a été dit à propos du point d'ancrage que chaque groupe de conjugaison a un schème avec plateau mélodique et un schème sans plateau mélodique.

Ces trois facteurs conjugués déterminent la hauteur des premières SYL du mot; le plateau mélodique peut donc commencer sur la première ou deuxième syllabes - suivant la place de l'accent du lexème - et s'étendre en moyenne sur

^{*}
2a. {BH}BB

^{*} [']
2b. {BH}HB

b. "inférence non-acquis i. personne"
classe"

{V}-yu-ha
-yu-[-ba/~bi/~bo/-ha]

^{*} [']
1a. {HH}HB

^{*}
1b. {HB}BB

^{*} [']
2a. {BH}HB

^{*}
2b. {BH}BB

On observe qu'à la construction exprimant l'acquis le groupe **a** associe le schème II, sans plateau, tandis que le groupe **b** lui associe le schème I, avec plateau. Inversement, à la construction exprimant le non-acquis, le groupe **a** associe le schème I avec plateau, alors que le groupe **b** lui associe le schème II sans plateau. Le reste du contour - c'est-à-dire la longueur du plateau, le cas échéant, et les tons après ce point - est défini par les paramètres modaux et aspectuels entrant dans la construction. Dans le cadre de cette présentation, le contour de fin de mot restera un point à déterminer de façon plus précise, pour des raisons qui seront exposées plus loin (voir 3.5.).

La clef pour comprendre la distribution des schèmes semble être une structure en "chassé-croisé" tout-à-fait originale, qui opère de la façon suivante:

(9)

(i) "acquis"
groupe **a** = schème II
groupe **b** = schème I

(ii) "non-acquis"
groupe **a** = schème I
groupe **b** = schème II

Afin de vérifier cette association, nous avons schématisé la structure tonale des mots que nous avons présentés en 2 comme les constructions de base de la langue. Pour souligner la permanence des schèmes de base de ces mots, nous montrons comment le passage de la forme positive à la forme négative n'altère pas leur contour.

3.3.a. L'opposition "acquis" ≠ "non-acquis"

Voici une schématisation TA des constructions qui s'opposent uniquement par leur caractère acquis ≠ non-acquis:

(10) **L'acquis**

a. "évidence acquis accompli i. personne" {V}-ka-hi
classe -ka-[~ba/~bi/~bo/hi]

* 1a. {HB}BB	* ' 1b. {HH}HB
* 2a. {BH}BB	* ' 2b. {BH}HB

b. "évidence acquis accompli négatif i. personne" {V}-beti-ka-hi
classe -beti-ka-[~ba/~bi/~bo/hi]

* 1a. {HB}BBBH	* ' 1b. {HH}HBBH
* 2a. {BH}BBBH	* ' 2b. {BH}HBBH

c. "inférence acquis i. personne" {V}-yu-ha
classe" -yu-[~ba/~bi/~bo/ha]

* 1a. {HB}BB	* ' 1b. {HH}HB
* 2a. {BH}BB	* ' 2b. {BH}HB

d. "inférence acquis négatif i. personne" {V}-be⁴⁰-su-ha
classe" -be-su-[~ba/~bi/~bo/ha]

* 1a. {HB}BBB	* ' 1b. {HH}HBB
* 2a. {BH}BBB	* ' 2b. {BH}HBB

⁴⁰ Dans bon nombre des formes présentées dans ce qui suit, le morphème **-beti-** "négatif", est soumis à une règle d'effacement syllabique (>-be-) qui a pour effet un changement consonantique régulier sur la première SYL du morphème suivant. Cet effacement n'a aucun effet au niveau prosodique, ce qui indique une grande autonomie des deux niveaux, ainsi qu'un ordre dans la dérivation phonologique.

(11) **Le non-acquis**

a. "évidence non-acquis accompli i. classe" {V} -[~ba/~bi/~bo/bi]

* ' _____ 1a. {HH}H	* 1b. {HB}B
-------------------------------	----------------

* ' _____ 2a. {BH}H	* 2b. {BH}B
-------------------------------	----------------

b. "évident non-acquis accompli négatif i. classe" {V}-be-[~ba/~bi/~bo/hî]

* ' _____ 1a. {HH}HH	* 1b. {HB}BB
--------------------------------	-----------------

* ' _____ 2a. {BH}HH	* 2b. {BH}BB
--------------------------------	-----------------

c. "inférence non-acquis i. personne" {V}-yu-ha
 classe" -yu-[~ba/~bi/~bo/-ha]

* ' _____ 1a. {HH}HB	* 1b. {HB}BB
--------------------------------	-----------------

* ' _____ 2a. {BH}HB	* 2b. {BH}BB
--------------------------------	-----------------

d. "inférence non-acquis négatif i. personne" {V}-be-su-ha
 classe" -be-su-[~ba/~bi/~bo/ha]

* ' _____ 1a. {HH}HHB	* 1b. {HB}BBB ⁴¹
---------------------------------	--------------------------------

* ' _____ 2a. {BH}HHB	* 2b. {BH}BBB
---------------------------------	------------------

De façon particulièrement révélatrice, de par la transparence de leur sémantisme, deux constructions déverbiales s'opposent uniquement par ce jeu de chassé-croisé: la "nominalisation subjective" et le "participe". Sur une même base segmentale - suffixation à la base verbale du classificateur correspondant à la classe nominale de l'entité référent du sujet grammatical - on applique le schème qui oppose l'acquis au non-acquis, pour obtenir respectivement une nominalisation subjective ou un participe.⁴²

⁴¹ La dernière syllabe est réalisée de façon consistante B par certains sujets, d'autres font alterner B ou H; ceci indique B comme forme de base, H marquant peut-être une tendance à rompre la monotonie d'une longue séquence B. La même tendance est observée, toujours dans le groupe **b**, pour le "rapporté négatif" (13d) et le "virtuel prospectif négatif" (13f) *infra*.

⁴² Cette nominalisation subjective désigne aussi bien l'agent d'une action ("le mangeur") que le possesseur d'une qualité ("celui qui est bon").

(12) a. "nominalisation subjective" {V}-[gɨ/go/~ra/ro]

1a.	* _____' _____'	1b.	* _____' _____'
43		{HH}H	
		wíí~rá	"ceux-qui-volent" ⁴⁴
2a.	* _____' _____'	2b.	* _____' _____'
{BH}B		{BH}H	
baá-gɨ	"le mangeur"	~hedí~ra	"ceux-qui-vont-d'une branche-à- ~basí-gɨ "le savant = chamane" l'autre" ⁴⁵ "

b. "participe" {V}-[gɨ/go/~ra/ro]

1a.	* _____' _____'	1b.	* _____' _____'
{HH}H		{HB}B	
súa-gɨ	"coupant-lui"	báa-gɨ	"nageant-lui"
2a.	* _____' _____'	2b.	* _____' _____'
{BH}H		{BH}B	
baá-gɨ	"mangeant-lui"	suá-gɨ	"tressant-lui"

c. "participe négatif" {V}-be-[~da/kɨ/go/ro]

1a.	* _____' _____'	1b.	* _____' _____'
{HH}HH		{HB}BB	
2a.	* _____' _____'	2b.	* _____' _____'
{BH}HH		{BH}BB	

La nominalisation subjective signifie que le procès - état, qualité, action - exprimé par le lexème s'applique au sujet en tant que propriété acquise, stabilisée ("comme s'il agissait d'un professionnel" disait un de nos informateurs); alors que le participe indique une occurrence actuelle de ce procès qui n'est pas érigée en propriété. Le participe fonctionne comme forme auxiliée dans la construction analytique "durative".⁴⁶

⁴³ Tous les verbes ne donnent pas lieu à des nominalisations. Nous présentons des exemples réels, ce qui nous oblige à choisir des verbes autres que les verbes modèle et à laisser sans illustration 1a (groupe assez restreint par ailleurs).

⁴⁴ Terme générique qui désigne les oiseaux.

⁴⁵ Terme générique qui désigne les singes.

⁴⁶ Par exemple dans: baá-gɨ yí-a~bi "il est en train de manger". L'infinitif étant une nominalisation, il suit le schème (12a).

c. "rapporté" ⁴⁸	{V}-yu-hu ⁴⁹
* ' -----	*
1a. {HH}HB	1b. {HB}BB
* ' -----	*
2a. {BH}HB	2b. {BH}BB
d. "rapporté négatif"	{V}-be-su-hu
* ' -----	*
1a. {HH}HHB	1b. {HB}BBB
* ' -----	*
2a. {BH}HHB	2b. {BH}BBB
e. "virtuel prospectif i. personne"	{V}-[~ra/gi/go]-ha
	classe" {V}-[~ra/gi/go/ro]-[~ba/~bi/~bo/ha]
* ' -----	*
1a. {HH}HB	1b. {HB}BB
* ' -----	*
2a. {BH}HB	2b. {BH}BB
f. "virtuel prospectif négatif i. classe"	{V}-be-[~da/ki/ko/to]-[~ba/~bi/~bo/ha]
* ' -----	*
1a. {HH}HHB	1b. {HB}BBB
* ' -----	*
2a. {BH}HHB	2b. {BH}BBB

⁴⁸ En tatuyo, l'opposition acquis ≠ non-acquis s'exprime également dans la construction de "rapporté"; certains Barasana m'ont affirmé qu'eux aussi avaient deux formes dans leur langue et m'ont donné des exemples correspondant aux schèmes de l'opposition; mais ils ont dû convenir avec moi qu'en fait elle se perd: dans les mythes, où en Tat. seul apparaît la forme d'acquis, en Bar. ressort la forme unique et non-marquée qui persiste actuellement, à schème non-acquis.

⁴⁹ Nous rappelons qu'il semble y avoir au départ une forme invariable pour tout sujet, personne et classe confondus. Cependant, nous avons signalé une forme, plus récente d'après nos informateurs, qui intègre l'indice de classe 1: **-yu-ha~ra**; cette dernière SYL est B; mais aussi en 1b.: **-yu-há~ra**.

g. "virtuel rétrospectif i. classe" {V}-ri(a)-[~ra/î/o/ro]-[~ba/~bi/~bo/ha]⁵⁰

	* ' *	
1a.	{HH}HHB	1b.
	* ' *	
2a.	{BH}HHB	2b.
	* ' *	
		{BH}BBB

3.4. Les limites du "chassé-croisé"

Bien que la structure en chassé-croisé occupe un espace grammatical considérable - tel qu'on a pu l'apprécier - elle n'est pas le principe d'organisation général du système verbal. Nous présentons dans cette section les constructions minimales qui s'écartent à des degrés divers de ce principe, et nous essayons d'interpréter ces écarts. Nous avons relevé trois cas de figure:

- (a) celui des formes du permissif, de l'exhortatif et de la mise en garde,
- (b) celui de la forme de l'impératif,
- (c) celui de certaines formes de la conjugaison d'évident accompli non-acquis et de futur.

Les constructions dans (a) suivent une structure symétrique, tandis que (b) et (c), tout en suivant le chassé-croisé, présentent des irrégularités pour certaines formes de la conjugaison.

3.4.a. Permission, exhortation et mise en garde

Ces trois formes interlocutives sont des modes non-catégoriques d'inciter autrui à agir, la première signifiant une permission/invitation, la deuxième un ordre que l'énonciateur mitige en s'associant au(x) destinataire(s), la troisième un avertissement sur un risque encouru par le(s) destinataire(s) ou une/des tierce(s) personne(s).⁵¹ Un schème unique, celui à plateau, est sélectionné une fois pour toutes, les deux groupes devenant ainsi symétriques. Dans les deux groupes le suffixe porte le même ton, chaque construction ayant son contour caractéristique (comparer (14a) (14c) et (14b)). D'un groupe à l'autre

⁵⁰ Par des processus d'effacement et assimilation vocaliques ces formes deviennent : **-ria~ra~ba, -rii~bi, rio~bo.**

⁵¹ On peut les gloser respectivement par: "Tu devrais/tu peux faire...", "Faisons...!", "Attention! tu/ il risque(s) de ...!".

apparaissent des différences vers la fin du mot lorsque le mot s'allonge; ainsi, le plateau est plus court dans **b** (jusqu'à la troisième SYL) que dans **a** (jusqu'à la quatrième SYL) (14 b, d):

(14) a. "permissif" {V}-ba

$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1a. } \{HH\}H \end{array}$	$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1b. } \{HH\}H \end{array}$
$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{2a. } \{BH\}H \end{array}$	$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{2b. } \{BH\}H \end{array}$

b. "permissif négatif" {V}be-ha

$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1a. } \{HH\}HH \end{array}$	$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1b. } \{HH\}HB \end{array}$
$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{2a. } \{BH\}HH \end{array}$	$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{2b. } \{BH\}HB \end{array}$

c. "exhortatif" {V}-to

$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1a. } \{HH\}B \\ * \end{array}$	$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1b. } \{HH\}B \\ * \end{array}$
$\begin{array}{c} * \\ \hline \text{2a. } \{BH\}B \end{array}$	$\begin{array}{c} * \\ \hline \text{2b. } \{BH\}B \end{array}$

d. "exhortatif négatif emphatique" {V}-beti-~koa-to

$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1a. } \{HH\}HHBBB \\ * \end{array}$	$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1b. } \{HH\}HBBBB \\ * \end{array}$
$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{2a. } \{BH\}HHBBB \\ * \end{array}$	$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{2b. } \{BH\}HBBBB \\ * \end{array}$

e. "mise en garde i. personne" {V}-ro-be⁵²

$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1a. } \{HH\}HB \\ * \end{array}$	$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{1b. } \{HH\}HB \\ * \end{array}$
$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{2a. } \{BH\}HB \\ * \end{array}$	$\begin{array}{c} * \quad ' \\ \hline \text{2b. } \{BH\}HB \\ * \end{array}$

⁵² En situation d'enquête on obtient la terminaison correspondante à "inaccompli"; mais en situation réelle - où cet avertissement s'accompagne d'un haussement de la voix, le paradigme est neutralisé et remplacé par **-be**, sauf pour la forme à voyelle basse **~ba**.

3.4.c. L'impératif

L'impératif est le mode catégorique d'action sur autrui. Dans cette construction on retrouve le chassé-croisé lorsque la construction comporte quatre SYL et au delà, ce qui la rangerait du côté de l'assertion. Cependant, dans le schème positif où le mot est trisyllabique (15a) on relève un rapprochement avec le schème de l'exhortatif (*supra* 14c): dans **1a** le plateau s'arrête à la deuxième SYL du lexème - alors que dans les trisyllabes rencontrés précédemment (11a, 12 a-b, 14a) le plateau englobait l'élément flexionnel - et dans **1b** on a noté quelques réalisations {HH}B, comme si l'impératif tendait vers un schème de type exhortatif:

(15) a. "impératif" {V}-ya	
* ' <u> </u>	*
1a. {HH}B	1b. {HB}B
*	*
2a. {BH}B	2b. {BH}B
b. "impératif négatif" {V}-be-sa	
* ' <u> </u>	*
1a. {HH}HB	1b. {HB}BB
* ' <u> </u>	*
2a. {BH}HB	2b. {BH}BB
c. "bénéfactif impératif" {V}-bosa-ya	
* ' <u> </u>	*
1a. {HH}HHB	1b. {HB}BBB
* ' <u> </u>	*
2a. {BH}HHB	2b. {BH}BBB

3.4.c. Evident accompli non-acquis et futur

Alors que toutes les constructions de type assertif sont régies par la structure en chassé-croisé, nous trébuchons sur deux exceptions: (i) la forme de l'évident accompli non-acquis, (ii) la forme de futur. Dans les deux cas, il semble se développer pour le groupe de conjugaison **b**, à la forme d'accord de "personne", un schème à plateau qui casse la structure en chassé-croisé, suivi par la forme d'accord de la "non-personne" (classe nominale). Dans (i) ce double schème est cohérent : il engendre un contour identique à celui de **a** dans le mot

trissyllabique (16a), alors que dans le mot tétrasyllabique (16b) on retrouve la différence de longueur du plateau entre **a** et **b**. Dans la conjugaison du futur (ii) le dédoublement de schème n'est pas cohérent, car on a enregistré des variations qui semblent être idiolectales: certains sujets parmi nos informateurs se conforment au schème attendu, en chassé-croisé. La différence demeure tout de même au niveau de la longueur du plateau, à l'instar des contours de (i) (jusqu'à la quatrième SYL dans **a**, troisième dans **b**; comparer (16b) à (17)).

(16) a. "évident non-acquis accompli i. classe" {V}-[~ba/~bi/~bo/bi]

personne" -bi

1a. $\frac{* \quad '}{\{HH\}H}$

1b. $\frac{*}{\{HB\}B}$ "i. CL"

$\frac{* \quad '}{\{HH\}H}$ "i. personne"

2a. $\frac{* \quad '}{\{BH\}H}$

2b. $\frac{*}{\{BH\}B}$ "i. CL"

$\frac{* \quad '}{\{BH\}H}$ "i. personne"

b. "évident non-acquis accompli négatif i. classe" {V}-be-[~ba/~bi/~bo/hi]

personne" -be-hi

1a. $\frac{* \quad '}{\{HH\}HH}$

1b. $\frac{*}{\{HB\}BB}$

$\frac{* \quad '}{\{HH\}HB}$ "personne"

2a. $\frac{* \quad '}{\{BH\}HH}$

2b. $\frac{*}{\{BH\}BB}$

$\frac{* \quad '}{\{BH\}HB}$ "personne"

- (17) a. "futur i. classe" {V}-ria-[-ra/ki/ko/to]-[-ba/~bi/~bo/ha]
 personne" -ria-[-ra/ki/ko]-ha
- 1a. $\frac{*}{\text{HH}}\text{HHBH}$ 1b. $\frac{*}{\text{HB}}\text{BBBH}$
- 2a. $\frac{*}{\text{BH}}\text{HHBH}$ 2b. $\frac{*}{\text{BH}}\text{BBBH}$
- 1b. $\frac{*}{\text{HH}}\text{H}^{53}\text{BBH}$ "personne"
- 2b. $\frac{*}{\text{BH}}\text{HBBH}$ "personne"
- b. "futur négatif i. classe" {V}-beti-ria-[-ra/ki/ko/to]-[-ba/~bi/~bo/ha]
 personne" -beti-ria-[-ra/ki/ko]-ha
- 1a. $\frac{*}{\text{HH}}\text{HHBHBH}$ 1b. $\frac{*}{\text{HB}}\text{BBBHBH}$
- 2a. $\frac{*}{\text{BH}}\text{HHBHBH}$ 2b. $\frac{*}{\text{BH}}\text{HBBHBH}$
- 2b. $\frac{*}{\text{BH}}\text{HBBHBH}$ "personne"

Il est peut être pertinent de noter, à propos du développement de ce double schème, l'homophonie segmentale des marques d'accord de la "personne" et de la classe 2 des "inanimés", car le résultat de cette rupture de schèmes est d'introduire une différenciation de ces formes par le schème T. Ainsi, pour un verbe du groupe **2b** comme **kedî-** "tomber" on aura:

- (18) a. $\frac{*}{\text{kedî-bî}}$ face à b. $\frac{*}{\text{kedî-bî}}$
 "une personne (je/nous/tu/vous) est tombée" "quelque chose est tombé"

Il est possible que ces "exceptions" indiquent des courants d'évolution naissants, ou au contraire qu'elles soient la trace d'un état de langue antérieur; nous ne saurions les interpréter de façon sûre pour le moment. Nous envisageons cette interprétation parce que, exceptées ces deux constructions, toutes celles qui relèvent de l'assertion se situent dans le domaine du chassé-croisé.

⁵³ A cette troisième SYL on a relevé aussi une variation entre H et B chez différents sujets.

3.5. La fin du mot

Un mot verbal peut aller facilement au delà de dix syllabes. D'une part, la base peut avoir entre un et quatre radicaux bisyllabiques; d'autre part, de nombreux déterminants peuvent apparaître après la base (désidératif, habituatif, résultatif, emphatique, qualitatifs etc...). C'est un espace du mot dont nous devons continuer l'exploration systématique. Cependant, on peut se rendre compte d'ores et déjà de l'existence de différents schèmes de fin de mot, communs à certaines formes. Par exemple, le contour final le plus fréquent dans les mots présentés - relevant tous du non-acquis et de l'inaccompli (inférence, rapporté, évidence, non-visible, virtuels, futurs) - est dans **a** un ton B de fin de plateau à la cinquième syllabe, anticipé à la quatrième dans le mot tétrasyllabique; après le plateau, les deux groupes partagent un même schème qui, au delà de la cinquième syllabe semble régi par une contrainte rythmique d'alternance (19a). En contraste avec celui-ci se trouve (19b) - qui demeure H jusqu'à la désinence (évident accompli non-acquis). Les formes d'acquis (19c) suivent, inversé, le principe de (19a): le ton B de fin de plateau se trouve sur la quatrième :

(19)	a.	groupe a	groupe b
	Quatre syl.:	{...}HB	{...}BB
	Cinq syl.:	{...}HHB	{...}BBB
	Six syl.:	{...}HHBH...	{...}BBBH...
	b.		
	Trois syl.:	{...}H	{...}B
	Quatre syl.:	{...}HH	{...}BB
	Cinq syl.	{...}HHH	{...}BBB
	c.		
	Quatre syl.:	{...}BB	{...}HB
	Six syl.:	{...}BBBH	{...}HBBH

Il nous semble cependant prématuré, dans l'état de notre recherche, de définir les contours de fin de mot, sans tenir compte en particulier du contour des mots interrogatifs. D'autant plus que parmi les suffixes verbaux, certains s'intègrent au schème de base, d'autres introduisent des ruptures des schèmes qui les signalent comme des grammèmes ayant des propriétés accentuelles.

4. Conclusion

Dans cette première ébauche nous avons essayé de mettre à jour les principes sous-jacents à la prosodie TA du verbe *barasana*, dans une perspective synchronique. Premièrement, nous avons posé l'existence de deux classes lexicales différenciées par la propriété A qui affecte la première ou la deuxième syllabe du lexème. Deuxièmement, nous avons établi l'existence de deux groupes de conjugaison et de deux schèmes par groupe, un des schèmes étant à plateau mélodique. Troisièmement, nous avons mis à jour une structure en "chassé-croisé" tout-à-fait originale, qui définit le domaine aspectuel de l'acquis et du non-acquis.

Dans une perspective diachronique et à la lumière des données comparatives, on perçoit des évolutions tout à fait inattendues qui aboutissent à l'expression segmentale et/ou prosodique d'une valeur donnée. Tout d'abord, l'expression de l'aspect acquis: préfixale dans une langue (Tat. **ká-**) et suffixale dans l'autre (Bar. **-ka-**); marquage de cette même valeur en Bar. tantôt par le suffixe **-ka-** doublé du contour tonal de l'acquis (évident accompli), tantôt par ce même contour tonal uniquement (inférence). Sans pouvoir nous prononcer encore de façon définitive sur ce processus, il nous semble plausible qu'il soit déclenché par des situations de contact entre les langues TUKANO et les langues de souche ARAWAK. Nous avons en effet détecté dans des langues de la famille ARAWAK un préfixe *ka-* qui pourrait fort bien être cognat de celui que nous avons présenté. Mais ceci demande une incursion dans les langues ARAWAK voisines que nous n'avons pas encore entreprise de façon systématique. Ensuite, la rupture d'une apparente homophonie segmentale par des schèmes qui distinguent, bien que de façon circonscrite, le marqueur de la personne de celui de l'inanimé.

Bien que de nombreuses questions restent en suspens, nous pensons avoir franchi une étape importante dans la compréhension de ce système, en particulier par la mise à jour de la structure en chassé-croisé et sa motivation sémantique. L'originalité de ce système ouvre, à nos yeux, une voie nouvelle dans l'exploration typologique des langues amazoniennes. Nous espérons inciter avec cette présentation des vocations exploratrices concernant des langues de la région. Les domaines à observer plus attentivement ont été signalés au fur et à mesure que l'exposé se déroulait, en particulier celui du contour final du mot

verbal. Et, bien sûr, l'espace complémentaire dans le cadre de l'énoncé: le nominal.

Références

FURERE, R. & A. RIALLAND

sd "Accent tonal en kinyarwanda"

1985 "Tons et accent en kinyarwanda". In D.L. Goyvaerts (ed.) *African Linguistics* vol.6, John Benjamins, Amsterdam

GIVON, T.

1982 "Evidentiality and epistemic space". *Studies in language* 6.1:23-49

GOMEZ-IMBERT, E.

1980 "La faille tonale en tatuyo". Journées de tonologie, Paris, CNRS (ms.)

1982 *De la forme et du sens dans la classification nominale en tatuyo*. Thèse de 3^o cycle, Sorbonne. Publiée dans: TDM 19 ORSTOM, Paris 1986

1988 "Construcción verbal en barasana y tatuyo". *Amerindia* 13 : 97-108, A.E.A., Paris

KAYE, J.

1965 *Two conceptions of Desano phonology*, Columbia University

INSTITUTO LINGUISTICO DE VERANO

1972-84 SFIC = *Sistemas fonológicos de idiomas colombianos*, 5 vols. , Ministerio de Gobierno, Bogotá

VAN DER HULST, H. & N. SMITH (eds)

1988 *Autosegmental studies on pitch accent*. Dordrecht, Foris.